

BURKINA FASO

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES ET
DE LA MECANISATION

SECRETARIAT GENERAL



FICHE D'IDENTIFICATION DU PROJET MECANISATION DES OPERATIONS DE PRODUCTION, DE RECOLTE ET DE POST- RECOLTE DU RIZ (PM/OPR)



Février 2021

Sommaire

A. Contexte.....	3
B. Justifications	3
C. Zone d'intervention potentielle et groupe cibles.....	4
C1 La zone d'intervention.....	4
C2 Groupes cibles	4
D. Objectifs du Projet.....	4
E. Description des Composantes, Résultats et Activités	5
Composante 1 : Facilitation de l'accès durable aux équipements agricoles.....	5
Composante 2 : Réduction des pertes post-récolte.....	7
Composante 3 : gestion et suivi évaluation du projet.....	8
F. Coûts et Financements	9
G. Stratégie de Mise en œuvre du Projet.....	1
H. Organisation et gestion.....	2
I. Mécanisme de suivi et d'évaluation et gestion des savoirs	2
J. Risques.....	3
K. Fiche de projet	4
Annexe 1 : Cadre logique.....	6
Composante 3 : gestion et suivi évaluation du projet.....	9
ANNEXE 2 : Tableau récapitulatif des besoins acquis et détermination des ressources additionnelles	

A. Contexte

Au Burkina Faso, le secteur rural occupe une place prépondérante dans l'économie nationale ; il emploie 86% de la population totale. Environ 40% du PIB provient de ce secteur (agriculture 25%, élevage 12% et 3% foresterie et pêche), considéré comme étant la principale source de croissance du pays. Au regard de l'importance de la contribution du secteur rural au développement socio-économique du pays, le gouvernement a élaboré et mis en œuvre des politiques et stratégies visant à améliorer les conditions de vie des populations.

Au nombre des potentialités existant dans le secteur, l'Etat Burkinabédans son Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) adopté en 2016, s'est engagé dans l'axe 3 à dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois et en son objectif spécifique OS 3.1 : à développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable.

Pour ce faire, dans son deuxième Programme National du Secteur Rural (2016-2020) qui est le référentiel opérationnel pour toute intervention visant le développement du secteur rural, le Burkina Faso réaffirme la vision suivante à savoir qu' : « *A l'horizon 2025, l'Agriculture Burkinabè devra être moderne, compétitive, durable et être le moteur de la croissance économique, fondée sur des exploitations familiales et des entreprises agricoles performantes assurant à tous les Burkinabè un accès aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active* ».

Dans le secteur de la riziculture, le Burkina a adopté en 2020 une Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR II) qui est en parfaite cohérence avec la Stratégie de Développement Rural (SDR II) qui vise à faire de la riziculture un des principaux leviers pour l'atteinte de la sécurité alimentaire du Burkina Faso. Elle a pour objectif global de « satisfaire la demande en riz du pays et augmenter les revenus des acteurs par une production nationale compétitive et durable ».

Cependant, ces ambitions portées sur la riziculture sont fortement influencées par la pandémie due au Coronavirus. Cette situation fait resurgir les inquiétudes quant à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. D'où la nécessité de d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies visant à asseoir les bases d'une souveraineté alimentaire surtout pour les spéculations de base au rang desquelles le riz. Pour ce faire, l'un des leviers à articuler pour l'accroissement durable des productions tant en quantité qu'en qualité passera entre autres par la modernisation des systèmes de production à travers la substitution de l'énergie humaine par l'énergie mécanique ou motorisée.

B. Justifications

Le niveau d'équipement des producteurs demeure faible et présente de grandes disparités au niveau régional. La proportion des ménages agricoles possédant au moins un animal de traction (bovin, asin, équin, camelin) est en croissance sur la période 2010-2019 en passant de 64% en 2010 à 75% en 2019. Le taux d'utilisation des équipements motorisé en 2019 est de 2% (tableau de bord du MAAH, 2019). Cette situation conduit à une faible exploitation des superficies cultivables et ne permet pas une bonne préparation du sol, un bon respect du calendrier cultural et un bon entretien des cultures. Cette faible mécanisation caractérise également les opérations de récolte et post-récoltes, l'offre de services de mécanisation et la production locale des équipements. Dans le domaine de la transformation du riz, la capacité potentielle des unités industrielles et des mini-rizeries reste globalement faible (255 200 tonnes de paddy par an) et marqué donc par une

prédominance de la transformation artisanale. La conséquence de ce sous-équipement de la filière est la faible capacité du système rizicole d'accroître significativement la production et d'améliorer la qualité du riz.

Face à ce constat, renchéri par l'écart grandissant, entre la croissance démographique et celle de la production rizicole, la mécanisation de la riziculture apparaît comme une alternative certaine pour satisfaire les besoins alimentaires en riz. Les initiatives de mécanisation du système agricole au Burkina Faso se sont traduites par des résultats mitigés qui n'ont pas permis sa modernisation. Des efforts consentis par le gouvernement se poursuivent pour améliorer les taux de mécanisation des opérations de récoltes et post-récoltes.

Pour consolider les politiques nationales et régionales (PNDES, SDR, PDDAA) en cours et créer les conditions d'intensification agricole et de recherche de la souveraineté alimentaire, le Ministère en charge de l'agriculture a décidé d'élaborer un projet de modernisation de la riziculture qui s'insère harmonieusement dans la Stratégie Nationale de Mécanisation Rizicole du Burkina Faso avec pour Objectif global de « Contribuer à la modernisation et à l'intensification de la majorité des exploitations et unités de transformation de la filière riz par une mécanisation appropriée ».

C. Zone d'intervention potentielle et groupe cibles

C1 La zone d'intervention :

La production du riz au Burkina Faso est réalisée sur trois (03) écologies. Sur la période 2013-2016, on note une contribution moyenne de 57% pour la production des plaines et bas-fond aménagés, 39% pour les bas-fonds non aménagés et 4% pour les hautes terres (pluvial strict). Par ailleurs, le riz est produit et transformé dans toutes les régions du Burkina.

Le projet de mécanisation des opérations de production, de récolte et de post-récolte du riz intervient surtout le territoire national, notamment les bassins de productions de riz.

C2 Groupes cibles :

Les bénéficiaires directs du projet sont les producteurs utilisant des équipements et des machines dans la filière riz ainsi que le secteur privé notamment les fabricants (innovateurs/concepteurs, artisans, unités de montage), importateurs, les prestataires de services (de maintenance, de préparation de sol, d'opérations culturales, de récolte et de post-récolte) des équipements et machines agricoles.

Outre les structures de recherche, les bénéficiaires indirects sont constitués de tous les autres acteurs de la filière riz à travers les effets et impacts générés de la mise en œuvre du projet.

D. Objectifs du Projet

L'objectif général du projet est de contribuer à la modernisation des systèmes de production rizicole afin de les rendre résilients face aux effets du changement climatique.

De manière spécifique il s'agit de:

- **Objectif Spécifique 1** : faciliter l'accès durable aux équipements agricoles
Cet objectif spécifique consiste à promouvoir des mesures/mécanismes incitatifs adaptés pour faciliter la production, l'accessibilité physique et la gestion durable des équipements et machines agricoles.
- **Objectif Spécifique 2** : Réduire les pertes post-récoltes
Cet objectif spécifique vise à accroître l'efficacité des opérations de récolte et de post-récolte du riz et améliorer la qualité et la quantité de paddy. Il consiste à faciliter l'accès des producteurs aux équipements de récolte et de post-récolte et à améliorer leurs capacités de stockage.

E. Description des Composantes, Résultats et Activités

Pour l'atteinte de son objectif global, le projet s'exécute à travers trois (03) composantes dont deux(02) opérationnelles et une (01) de gestion. Ce sont :

- 1) facilitation de l'accès durable aux équipements agricoles ;
- 2) réduction des pertes post-récoltes ;
- 3) gestion de projet.

Composante 1 : Facilitation de l'accès durable aux équipements agricoles

Cette composante vise à promouvoir des mesures/mécanismes incitatifs pour faciliter l'accessibilité physique des équipements et machines agricoles de qualité et respectant les norme technico-spécifiques par zone écologique. Les fabricants locaux, les concepteurs/innovateurs, les équipementiers seront soutenus dans la production locale d'équipements et de machines agricoles de qualité destinés aux opérations de production rizicole, de récolte et de post-récolte. Il s'agira aussi de faciliter la mise en place des centres de prestations de services de maintenance, de préparation de sol, d'opérations culturales, de récolte et de post-récolte à travers le développement des Unités de mécanisation agricole (UMA), des Coopératives d'utilisation de matériels agricoles (CUMA) et d'autres prestataires privés. Elle vise aussi à accompagner la mise en place de réseaux de Services après-vente (SAV), et la mise à disposition des équipements à prix subventionnés, la subvention pour l'importation et la mise en relation avec les institutions de financement.

Les résultats attendus sont :

- **Résultat 1.1** :les référentiels technico-spécifiques par zone écologique sont accessibles ;
- **Résultat 1.2** :les mesures incitatives pour faciliter l'accès physique des équipements et machines agricoles sont mises en place ;
- **Résultat 1.3** :la production locale d'équipements et de machines agricoles est promue;
- **Résultat 1.4** :les offres de services (de maintenance, de préparation de sol, d'opérations culturales, de récolte et de post-récolte) de mécanisation agricole sont assurées.

Tableau 1: Résultats et activités de la composante 1

Résultats	Activités
Résultat 1.1 : les référentiels technico-spécifiques par zone écologique sont accessibles	A 1.1.1 : Définir des normes de qualité pour les équipements agricoles par zone écologique
	A 1.1.2 : Diffuser les normes de qualité pour les équipements agricoles par zone écologique
	A 1.1.3 : Définir un programme de recherche-action sur la gestion et la maintenance des équipements et machines agricoles
	A 1.1.4 : Produire et diffuser des manuels de gestion et de maintenance des équipements et machines agricoles
Résultat 1.2 : les mesures incitatives pour faciliter l'accès physique des équipements et machines agricoles sont mises en place	A 1.2.1 : Répertorier l'ensemble des mesures incitatives à l'investissement dans la mécanisation agricole
	A 1.2.2 : Informer/sensibiliser sur les mesures incitatives à l'investissement dans la mécanisation agricole
	A 1.2.3 : Faciliter la mise en relation avec les institutions de financement et les autres acteurs de la chaîne de valeur
	A 1.2.4 : Organiser des journées promotionnelles des équipements et machines agricoles
	A 1.2.5 : Promouvoir des vitrines d'exposition des équipements et machines agricoles
	A 1.2.6 : Mettre en place des outils de démonstration
	A 1.2.7 : Mettre à disposition des acteurs des équipements motorisés à prix subventionnés (tracteurs, pulvérisateurs, motoculteurs, repiqueuses, faucheuses, moissonneuses, batteuses, vanneuses, broyeurs, hache-pailles, manitous, etc.)
	A 1.2.8 : Mettre à disposition des acteurs des équipements à motricité humaine et animale à prix subventionnés (charrues, hache-pailles, broyeurs, batteuses, vanneuses, charrettes, herses, fraises, pulvérisateurs, diables, bascules, palettes, sondes, humidimètres, etc.)
	A 1.2.9 : Mettre à disposition des acteurs des équipements et matériels d'irrigation à prix subventionné (motopompes, équipements d'exhaure et de stockage d'eau, PVC, asperseurs, etc.)
Résultat 1.3 : la production locale d'équipements et de machines agricoles est promue	A 1.3.1 : Faire un diagnostic des capacités techniques et organisationnelles des innovateurs/concepteurs et des fabricants locaux
	A 1.3.2 : Organiser le coaching des acteurs par des professionnels, des industriels et les écoles de formation professionnelle
	A1.3.3 : Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des innovateurs et fabricants locaux
	A 1.3.4 : Appuyer les innovateurs/concepteurs et les fabricants dans la création/professionnalisation de leurs entreprises
	A 1.3.5 : Faciliter l'accès des fabricants locaux aux facteurs

	de production
	A 1.3.6 :Faciliter l'accès des innovateurs/concepteursaux intrants spécifiques pour la conception
	A 1.3.7 :Mettre en relation les acteurs avec les firmes, les institutions financières et les unités locales de montage
	A 1.3.8 : Appuyer le développement des nouveaux curricula de formation dans les écoles de formation professionnelle
Résultat 1.4 :les offres de services de mécanisation agricole sont assurées	A 1.4.1 : Faire une cartographie des prestataires de services d'équipements et machines agricoles existants
	A 1.4.2 : Appuyer la mise en place de coopératives de prestations de services de mécanisation agricole(CUMA, UMA, etc.)
	A 1.4.3 : organiser des voyages de partage d'expériences sur les bonnes pratiques de prestations de services de mécanisation agricole
	A 1.4.4. : réaliser le diagnostic des besoins en renforcement des capacités des fournisseurs de serviceset des utilisateurs
	A 1.4.5. : concevoir des modules de formation adaptés aux besoins des utilisateurs et des fournisseurs deservices de mécanisation agricole
	A 1.4.6. : organiser des sessions de formation des fournisseurs de services de mécanisation agricole
	A 1.4.7. : organiser des sessions de formation des utilisateurs
	A 1.4.8. : établir une base de données des ouvriers de maintenance selon les types d'équipements et de machines
	A 1.4.9. : organiser le réseautage des ouvriers de maintenance et des autres prestataires de services de mécanisation agricole
	A 1.4.10. : créer des plateformes locales de mise en relation entre les utilisateurs et les prestataires de services de mécanisation agricole

Composante 2 : Réduction des pertes post-récolte

Cette composante a pour objectif de disséminer les options technologiques pour la réduction des pertes à la récolte et de post récolte (qualitatives et quantitatives) tout en démontrant leurs performances à travers un cycle d'apprentissage. Les sources de pertes des récoltes concernent les opérations de récoltes, de séchage au champ, de battage, de vannage, de séchage du paddy et de stockage. Pour ce faire, les équipements et les technologies à promouvoir devraient contribuer à réduire sensiblement les pertes à chaque étape. L'accès aux capitaux, aux finances, aux technologies à l'information et aux connaissances et compétences est indispensable pour que les producteurs adoptent les bonnes pratiques afin de produire avec efficacité, réduire les pertes après récoltes et compétir avec succès sur les marchés locaux et régionaux.

Les résultats attendus sont les suivants :

Résultat 2.1 : l'accès aux équipements post-récolte est assuré ;

Résultat 2.2 : des facilités(magasins, aires de séchage, aires de battage, bâches, silos, palettes, emballages), de stockage du paddy sont promues ;

Résultat 2.3 : les capacités techniques des acteurs sont renforcées.

Tableau 2:Résultats et activités de la composante 2

Résultats	Activités
Résultat 2.1 : l'accès aux équipements poste-récoltes est assuré	A 2.1.1 : Inventorier les typologies et les bonnes pratiques technologiques de gestion poste-récolte existantes
	A 2.1.2 : Conduire des démonstrations sur les technologies post-récoltes
	A 2.1.3 :Soutenir l'établissement d'entreprises de services sur les opérations post-récoltes
	A 2.1.4 : Faciliter la mise en relation des acteurs avec les institutions de financement
	A 2.1.4 :Développer des supports de communication sur les équipements poste-récoltes
Résultat 2.2 :des facilités de stockage sont promues	A 2.1.5 : Assurer une large diffusion des messages (Radio, audio-vidéo, poster, flyer, etc.) sur les options technologiques post-récolte
	A 2.2.1 : Inventorier et caractériser les facilités de stockage existantes
	A 2.2.1 : Construire/Réhabiliter et équiper des infrastructures de stockage
	A 2.2.2 : Aménager des aires de séchage/battage dans les grandes plaines de production
Résultat 2.3 :les capacités techniques des acteurs sont renforcées	A 2.2.3 : Faciliter l'accès aux intrants comme les sacs, les bâches, les silos, etc.
	A 2.3.1 : Elaborer des plans d'affaires des prestataires de services poste-récolte
	A 2.3.2 Renforcer les capacités de gestion d'entreprise des prestataires de services post-récolte
	A 2.3.3 Organiser des sessions de formation sur les bonnes pratiques technologiques de gestion post-récolte
	A 2.3.3 Organiser des sessions de formation sur la gestion des stocks et de la qualité du paddy

Composante 3 : gestion et suivi évaluation du projet

Cette composante a pour objectif de mettre en œuvre les activités prévues dans le projet et d'assurer le suivi-évaluation conformément au document de projet. Il s'agira plus précisément d'atteindre les trois résultats suivants :

Résultat 3.1 : les documents de programmation et de suivi évaluation sont régulièrement produits

Résultat 3.2 : au moins 80% des programmations physiques et financières sont réalisées

Résultat 3.3 : les résultats du projet sont partagés avec les PTF, les ministères de tutelle, les bénéficiaires et le public.

Tableau 3:Résultats et activités de la composante 2

Résultats	Activités
<u>Résultat 3.1</u> les documents de programmation et de suivi évaluation sont régulièrement produits	A 3.1.1 : Elaborer les documents de planification
	A 3.1.2: élaborer le manuel de suivi évaluation
	A 3.1.3 : élaborer le manuel de procédures administratives, financière et comptable
<u>Résultat 3.2</u> au moins 80% des programmations physiques et financières sont réalisées	A 3.2.1 : mettre en œuvre les activités
	A 3.2.2 : organiser des ateliers du comité de revue
	A 3.2.3 : réaliser des audits
<u>Résultat 3.3</u> les résultats du projet sont partagés avec les PTF, les ministères de tutelle, les bénéficiaires et le public	A 3.3.1 : suivre et évaluer les activités
	A 3.3.2 : organiser des ateliers de concertation des parties prenantes
	A 3.3.3 :produire et partager les rapports trimestriels et annuels aux PTF et aux ministères de tutelle

F. Coûts et Financements

Le coût du Projet est estimé à cinquante un milliard six cent quatre vingt seize millions deux cents quatre vingt cinq mille neuf cent quarante et un francs CFA. La répartition par composante est indiquée dans le tableau 5 :

Tableau 4: Synthèse du cout du projet

BUDGET	MONTANT ANNUEL					COÛT TOTAL	%
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5		
COMPOSANTE 1 : FACILITER L'ACCES DURABLE AUX EQUIPEMENTS	2 323 576 250	7 220 284 313	7 100 892 422	6 885 239 494	3 008 080 170	26 538 072 648	51,33%
Résultat 1: Les référentiels technico-spécifiques par zone écologique sont mises en place	138 150 000	436 432 500	216 916 875	227 762 719	229 730 681	1 248 992 775	2,42%
A 1.1.1 : Définir des normes de qualité pour les équipements agricoles par zone écologique	45 000 000	-	-	-	-	45 000 000	0,09%
A 1.1.2 : Diffuser les normes de qualité pour les équipements agricoles par zone écologique	93 150 000	290 482 500	55 125 000	57 881 250	60 775 313	557 414 063	1,08%
A 1.1.3 : Définir un programme de recherche-action sur la gestion et la maintenance des équipements et machines agricoles	-	105 000 000	110 250 000	115 762 500	121 550 625	452 563 125	0,88%
A 1.1.4 : Produire et diffuser des manuels de gestion et de maintenance des équipements et machines agricoles	-	40 950 000	51 541 875	54 118 969	47 404 744	194 015 588	0,38%
Résultat 1.2 : Les mesures incitatives pour un accès physique sont mises en place	1 483 825 000	3 322 462 500	3 452 853 600	3 266 262 090	182 872 915	11 708 276 105	22,65%
A 1.2.1 : Répertorier l'ensemble des mesures incitatives à l'investissement dans la mécanisation agricole	25 000 000	-	-	-	-	25 000 000	0,05%
A 1.2.2 : Informer/sensibiliser sur les mesures incitatives à l'investissement dans la mécanisation agricole	32 860 000	103 267 500	76 072 500	45 899 831	48 194 823	306 294 654	0,59%
A 1.2.3 : Faciliter la mise en relation avec les institutions de financement et les autres acteurs de la Chaîne de Valeur	7 500 000	35 752 500	37 540 125	16 704 529	-	97 497 154	0,19%
A 1.2.4: Organiser des journées promotionnelles des équipements et machines agricoles	70 000 000	80 850 000	84 892 500	89 137 125	93 593 981	418 473 606	0,81%
A 1.2.5: Promouvoir des vitrines d'exposition des équipements et machines agricoles	-	289 380 000	303 849 000	18 058 950	18 961 898	630 249 848	1,22%
A 1.2.6: Faire l'état des lieux des outils utilisés dans les différents types d'écologies	15 000 000	3 213 000	-	-	-	18 213 000	0,04%
A 1.2.7 : Mettre en place des outils de démonstration	-	19 110 000	20 065 500	21 068 775	22 122 214	82 366 489	0,16%
A 1.2.8 : Mettre à disposition des acteurs des équipements motorisés à prix subventionnés (tracteurs, motopompe, kit d'irrigation, pulvériseur, motoculteurs, repiqueuse, faucheuse, moissonneuse, batteuse, vanneuse)	808 245 000	1 692 227 250	1 776 838 613	1 865 680 543	-	6 142 991 406	11,88%

BUDGET	MONTANT ANNUEL					COÛT TOTAL	%
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5		
A 1.2.9 : Mettre à disposition des acteurs des équipements de culture attelé à prix subventionnés (charrue, charrette, herse, fraise, pulvérisateur, etc.)	525 220 000	1 098 662 250	1 153 595 363	1 209 712 337	-	3 987 189 949	7,71%
Résultat 1.3 : une production locale en équipements et machines agricoles est promue	551 226 250	3 177 180 563	3 294 213 497	3 344 186 170	2 556 428 435	12 923 234 914	25,00%
A 1.3.1 : Faire un diagnostic des capacités techniques et organisationnelles des fabricants locaux	22 500 000	3 661 875	-	-	-	26 161 875	0,05%
A 1.3.2 : Organiser le coaching des acteurs par des professionnels, des industriels et les écoles de formation professionnelle	-	41 606 250	57 605 625	29 519 438	1 823 259	130 554 572	0,25%
A 1.3.3 : Faciliter l'accès des innovateurs et fabricants locaux aux facteurs de production	522 476 250	2 741 677 313	2 878 761 178	3 022 699 237	2 539 143 936	11 704 757 914	22,64%
A1.3.4 : Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des innovateurs et fabricants locaux	-	8 728 125	9 164 531	9 622 758	-	27 515 414	0,05%
A 1.3.5 : Appuyer le développement des nouveaux curricula de formation dans les écoles de formation professionnelle	-	48 195 000	2 260 125	11 344 725	4 983 576	66 783 426	0,13%
A 1.3.6 : Appuyer les innovateurs et les fabricants dans la création/professionnalisation de leurs entreprises	-	19 950 000	33 516 000	13 196 925	-	66 662 925	0,13%
A 1.3.7 : Acquérir des intrants spécifiques pour la conception	-	269 666 250	283 149 563	237 845 633	-	790 661 445	1,53%
A 1.3.8 : Mettre à la disposition des acteurs des intrants spécifiques pour la conception	6 250 000	25 593 750	10 749 375	-	-	42 593 125	0,08%
A 1.3.9: Mettre en relation les acteurs avec les firmes, les institutions financières et les unités locales de montage	-	18 102 000	19 007 100	19 957 455	10 477 664	67 544 219	0,13%
Résultat 1.4 : les offres de services et d'entretien sont assurées	150 375 000	284 208 750	136 908 450	47 028 516	39 048 138	657 568 854	1,27%
A 1.4.1 : Faire une cartographie des prestataires de services et des sociétés coopératives agricoles existants	30 000 000	3 018 750	-	-	-	33 018 750	0,06%
A 1.4.2 : Organiser les producteurs conformément aux textes de l'OHADA relatifs aux sociétés coopératives	22 050 000	24 727 500	16 901 325	-	-	63 678 825	0,12%
A 1.4.3 : Appuyer la mise en place des CUMA et des UMA	46 250 000	48 562 500	33 901 875	-	-	128 714 375	0,25%
A 1.4.4 : organiser des voyages de partage d'expériences sur l'approche CUMA	-	11 418 750	11 989 688	12 589 172	13 218 630	49 216 240	0,10%

BUDGET	MONTANT ANNUEL					COÛT TOTAL	%
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5		
A 1.4.5. : réaliser le diagnostic des besoins en renforcement des capacités des fournisseurs de services, et les utilisateurs	-	20 212 500	-	-	-	20 212 500	0,04%
A 1.4.6. : concevoir des modules de formation adaptés aux besoins des fournisseurs de services et d'entretien, et des utilisateurs des services agricoles	-	28 087 500	-	-	-	28 087 500	0,05%
A 1.4.7. : organiser des sessions de formation des fournisseurs de services et d'entretien	-	4 462 500	9 371 250	9 839 813	10 331 803	34 005 366	0,07%
A 1.4.8. : organiser des sessions de formation des utilisateurs	8 500 000	22 312 500	23 428 125	24 599 531	15 497 705	94 337 861	0,18%
A 1.4.9. : établir une base de données des ouvriers de maintenance selon les types d'équipements et de machines	22 325 000	30 187 500	-	-	-	52 512 500	0,10%
A 1.4.10. : organiser le réseautage des ouvriers de maintenance	21 250 000	74 287 500	31 807 125	-	-	127 344 625	0,25%
A 1.4.11. : Créer des plateformes locales de mise en relation entre les utilisateurs et les ouvriers de maintenance	-	16 931 250	9 509 063	-	-	26 440 313	0,05%
COMPOSANTE 2 : REDUIRE LES PERTES POST-RECOLTES	115 950 000	1 332 780 750	5 856 110 663	6 365 232 897	6 305 213 803	19 975 288 113	38,64%
Résultat 2.1 : L'accès aux équipements poste-récoltes est assuré	77 700 000	349 823 250	270 321 975	283 838 074	255 639 197	1 237 322 496	2,39%
A 2.1.1 : Inventorier les typologies et les bonnes pratiques technologiques de gestion poste-récolte existantes	-	44 992 500	-	-	-	44 992 500	0,09%
A 2.1.2 : Conduire des démonstrations sur les technologies post-récoltes	-	144 690 000	151 924 500	159 520 725	167 496 761	623 631 986	1,21%
A 2.1.3 : Soutenir l'établissement d'entreprises de services sur les opérations post-récoltes	77 700 000	58 275 000	-	-	-	135 975 000	0,26%
A 2.1.4 : Faciliter la mise en relation des acteurs avec les institutions de financement	-	48 825 000	51 266 250	53 829 563	14 130 260	168 051 073	0,33%
A 2.1.4 : Développer des supports de communication sur les équipements poste-récoltes promues	-	28 234 500	29 646 225	31 128 536	32 684 963	121 694 224	0,24%
A 2.1.5 : Assurer une large diffusion des messages (Radio, audio-vidéo, poster, flyer, etc.) sur les options technologiques poste-récolte	-	24 806 250	37 485 000	39 359 250	41 327 213	142 977 713	0,28%
Résultat 2.2 : des facilités de stockage sont promues	8 425 000	682 500 000	5 446 350 000	5 718 667 500	6 004 600 875	17 860 543 375	34,55%

BUDGET	MONTANT ANNUEL					COÛT TOTAL	%
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5		
A 2.2.1 : Inventorier et caractériser les facilités de stockage existantes	8 425 000	-	-	-	-	8 425 000	0,02%
A 2.2.1 : Construire/Réhabiliter et équiper des infrastructures de stockage	-	532 350 000	2 794 837 500	2 934 579 375	3 081 308 344	9 343 075 219	18,07%
A 2.2.2 : Aménager des aires de séchage/battage dans les grandes plaines de production	-	47 775 000	501 637 500	526 719 375	553 055 344	1 629 187 219	3,15%
A 2.2.3 : Faciliter l'accès aux intrants comme les sacs, les bâches, les silo, etc.	-	102 375 000	2 149 875 000	2 257 368 750	2 370 237 188	6 879 855 938	13,31%
Résultat 2.3 : Les capacités techniques des acteurs sont renforcées	29 825 000	300 457 500	139 438 688	362 727 323	44 973 731	877 422 242	1,70%
Elaborer des plans d'affaires des prestataires de services poste-récolte	13 500 000	28 350 000	74 418 750	78 139 688	32 818 669	227 227 106	0,44%
Renforcer les capacités des gestion d'entreprise des prestataires de services poste-récolte	16 325 000	40 228 125	65 019 938	28 940 625	12 155 063	162 668 750	0,31%
Organiser des sessions de formation sur les bonnes pratiques technologiques de gestion poste-récolte	-	77 293 125	-	85 215 670	-	162 508 795	0,31%
Organiser des sessions de formation sur la gestion des stocks et de la qualité du paddy	-	154 586 250	-	170 431 341	-	325 017 591	0,63%
COMPOSANTE 3 GESTION ET SUIVI EVALUATION DU PROJET	1 526 960 036	858 850 038	933 551 040	918 220 456	945 343 610	5 182 925 180	10,03%
COÛT DU PERSONNEL	327 600 036	343 980 038	361 179 040	382 363 581	398 199 891	1 813 322 586	3,51%
SUIVI EVALUATION	336 160 000	310 120 000	310 120 000	310 120 000	310 120 000	1 576 640 000	3,05%
GESTION ADMINISTRATIVE	863 200 000	204 750 000	262 252 000	225 736 875	237 023 719	1 792 962 594	3,47%
BUDGET TOTAL DU PROJET	3 966 486 286	9 411 915 100	13 890 554 124	14 168 692 848	10 258 637 583	51 696 285 941	100%

Tableau N°6 : Synthèse du financement à rechercher

Composantes	Besoins de financement estimés Coûts (milliers)	Financements existants	Financement à rechercher
-------------	---	------------------------	--------------------------

Faciliter l'accès durable aux équipements	26 538 072 648		
Réduire les pertes post-récoltes	19 975 288 113		
Gestion du projet	5 182 925 180		
Total	51 696 285 941		

- :

G. Stratégie de Mise en œuvre du Projet

Le projet sera logé dans une direction technique du Ministère en charge de l'agriculture et signera des protocoles d'accord avec les autres structures techniques du ministère, les universités, les centres de formation professionnelle, la chambre des métiers ainsi que les innovateurs, les équipementiers, les fabricants locaux, les concepteurs, les faïtières d'utilisateurs pour la mise en œuvre des activités du projet de leur ressort et requérant leur contribution.

Le projet travaillera en étroite collaboration avec les projets et programmes œuvrant dans la promotion de la mécanisation agricole, la formation professionnelle et aussi avec les différents fonds mis en place par les autorités (Fonds de développement agricole, Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage, Fonds d'Appui à l'Initiative des Jeunes, Fonds d'insertion des Jeunes, Fonds d'appui à la promotion de l'emploi, Fonds d'Appui au Secteur Informel, Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes, etc.).

Il s'agira également de renforcer les capacités des concepteurs, des fabricants locaux des équipements et machines agricoles pour soutenir la production locale respectant les normes technico-spécifiques définies par zone écologique. Pour ce faire, ces acteurs bénéficieront de l'expertise internationale, d'une connexion avec la sous-région et d'un environnement financier adapté.

H. Organisation et gestion

La tutelle technique du projet sera assurée par le ministère en charge de l'agriculture et celui en charge de l'économie et des finances pour la tutelle financière. Il sera mis en place un comité de pilotage dont le rôle est d'assurer le suivi régulier de la mise en œuvre du projet. Conformément à la réglementation, le comité de revue du programme budgétaire 078, sera l'organe d'orientation et de décision du projet. La gestion du projet sera assurée par une unité de coordination du projet mise en place au niveau du MAAHM sous la supervision de l'Office du riz.

Le projet est classé en catégorie 1 avec une unité de gestion composée d'un chargé de projet, d'un responsable de suivi évaluation, d'un responsable administratif et financier, des responsables de composante appuyés par des cadres ainsi que de personnel d'appui. La mise en œuvre des activités opérationnelles du projet sera assurée par les Directions régionales en charge de l'agriculture.

I. Mécanisme de suivi et d'évaluation et gestion des savoirs

Un mécanisme de suivi évaluation et de gestion des savoirs efficace requiert la mise en place d'un dispositif basé sur un système d'information statistique fonctionnel et performant.

Le mécanisme de suivi-évaluation et de gestion des savoirs de la mise en œuvre du projet est assuré par l'unité de gestion. Il est chargé de collecter et d'analyser les données pour fournir des éléments d'appréciation sur les résultats atteints et l'utilisation des ressources.

Le projet fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours et d'une évaluation finale. L'évaluation à mi-parcours sera réalisée après trois ans de mise en œuvre pour faire l'état du fonctionnement de l'ensemble des organes et examiner l'atteinte des objectifs par rapport aux cibles fixées. Cette évaluation permettra de réviser en cas de besoin la logique des interventions pour une amélioration des performances du projet. Quant à l'évaluation finale, elle interviendra à la fin de la mise en œuvre et permettra de mesurer les performances du projet. Ces évaluations peuvent être internes ou externes.

Pour la conduite de l'évaluation interne, elle sera réalisée par la DGESS/MAAHM. Quant aux évaluations externes, elles seront faites par la CARD ou toute autre expertise indépendante sous la supervision de l'Office du riz qui est l'organe chargé du pilotage et du suivi du processus.

Outils de suivi et d'évaluation

Pour un suivi et une évaluation efficace du projet, il sera développé sous la responsabilité du programme budgétaire 078 et de l'Office du riz, un cadre de mesure de rendements, le registre de risques et un plan de travail et de budget pluriannuel et annuel.

En plus de ces outils, les rapports trimestriels, semestriels et annuels seront produits pour les travaux des organes du suivi et d'évaluation du projet.

J. Risques

Les principaux risques identifiés et analysés en fonction de leurs impacts et de leur probabilité de survenue donnent un niveau marginal de façon globale. Le projet sera exécuté avec l'espoir d'atteindre les résultats.

Le tableau suivant fait la synthèse de l'analyse des principaux risques identifiés et les mesures d'atténuation.

Tableau 5: **Risques et stratégies de mitigation**

Risques	Stratégies de mitigation	Appréciations
Insécurité civile ¹	<ul style="list-style-type: none"> - Informer sensibiliser les acteurs sur le respect des consignes de sécurité ; - Promouvoir le dialogue social ; - Poursuivre les actions de développement dans les zones concernées. 	S
Les aléas climatiques et risques environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les systèmes d'information et d'alerte précoce sur les catastrophes naturelles et climatiques ; - Renforcer les capacités des acteurs à respecter les prescriptions environnementales pour la production des équipements et machines agricoles ; - Renforcer les capacités d'adaptation de l'ensemble des acteurs au changement climatique. 	M
Faible mobilisation des ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des stratégies de financement efficace et durable tels que les PPP, les financements populaires ; - Diversifier les sources de financement ; - Mener une étude pour explorer les sources de financement innovant possible. 	M
Pandémie du Covid19.	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le respect des mesures barrières (distanciation physique, port de masque, lavage des mains etc.) ; - Privilégier les rencontres virtuelles. 	M
La faible adhésion et la non appropriation des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un plan de communication du projet et son appropriation par toutes les parties prenantes ; - Avoir une approche flexible pour la prise en compte des préoccupations des acteurs ; - Développer des manuels de gestion et des normes techniques de production et de réalisation des investissements. 	N
Appréciation globale		M

Légende : N : négligeable ; M : marginale ; S : substantielle.

¹Par opposition à l'insécurité alimentaire

K. Fiche de projet

Fiche Synoptique Projet PM/OPR	
Intitulé	Projet mécanisation des opérations de production, de récolte et de post-récolte du riz (PM/OPR)
Maître d'ouvrage	Ministère de l'Agriculture, des aménagements hydro-agricoles et de la Mécanisation
Maître d'œuvre	Unité Technique de Gestion du Projet
Localisation	Territoire National
Croupes cibles	Les bénéficiaires directs : -les producteurs de la filière riz ; -le secteur privé notamment les fabricants (innovateurs/concepteurs, artisans, unités de montage), importateurs, les prestataires de services (de maintenance, de préparation de sol, d'opérations culturales, de récolte et de post-récolte) des équipements et machines agricoles.
Durée	5 ans
Budget Total (millier de F CFA)	51 700 000 F CFA
Source de financement	Etat et PTF
Objectif général	Contribuer à la modernisation des systèmes de production rizicole afin de les rendre résilients face aux effets du changement climatique.
Objectifs spécifiques	OS1 : faciliter l'accès durable aux équipements ; OS2 : Réduire les pertes post-récoltes ; OS3 : Suivre et coordonner les activités du projet.
Résultats attendus	OS1 : faciliter l'accès durable aux équipements
	<ul style="list-style-type: none"> - Résultat 1.1 : les référentiels technico-spécifiques par zone écologique sont mis en place ; - Résultat 1.2 : les mesures incitatives pour faciliter l'accès physique des équipements et machines agricoles sont mises en place ; - Résultat 1.3 : la production locale d'équipements et de machines agricoles est promue; - Résultat 1.4 : les offres de services (de maintenance, de préparation de sol, d'opérations culturales, de récolte et de post-récolte) de mécanisation agricole sont assurées.
	OS2 : Réduire les pertes post-récoltes
	<ul style="list-style-type: none"> - Résultat 2.1 : l'accès aux équipements post-récolte est assuré ; - Résultat 2.2 : des facilités (magasins, aires de séchage, aires de battage, bâches, silos, palettes, emballages), de stockage du paddy sont promues ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Résultat 2.3 : les capacités techniques des acteurs sont renforcées.
	<p>OS3 : Suivre et coordonner les activités du projet</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Résultat 3.1 : les documents de programmation et de suivi évaluation sont régulièrement produits - Résultat 3.2 : au moins 80% des programmations physiques et financières sont réalisées - Résultat 3.3 : les résultats du projet sont partagés avec les PTF, les ministères de tutelle, les bénéficiaires et le public.
<p>Risques majeurs et action de mitigation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Non adhésion et absence de collaboration des acteurs ; - Non application rigoureuse du code des investissements dans le domaine agricole ; - Lenteur de la mobilisation des ressources financières due à la pandémie Covid19. - Absence de collaboration franche des projets et programmes de promotion de la mécanisation agricole.

Annexe 1 : Cadre logique

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
1. OBJECTIF GLOBAL			
L'objectif général du projet est de contribuer à la modernisation des systèmes de production rizicole afin de les rendre résilients face aux effets du changement climatique	Réduction de la balance commerciale des équipements agricoles	DGC, DGD	Instabilité institutionnelle
2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES			
<u>Objectif Spécifique 1</u> : faciliter l'accès durable aux équipements agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'équipement des producteurs • Taux d'utilisation des équipements agricoles dans les opérations de production, récolte et post-récolte 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'études ; • Rapports d'activités des directions techniques en charge de la mécanisation agricole et des productions végétales ; • Rapports d'activités de l'interprofession riz. 	<ul style="list-style-type: none"> • La faible adhésion des acteurs de la CVR • La non application rigoureuse des textes du code d'investissement agricole
<u>Objectif Spécifique 2</u> : Réduire les pertes post-récoltes	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de réduction des pertes au niveau de chaque opération de post-récolte • Taux d'adoption des bonnes pratiques des opération de récolte et de post-récolte 		
3. RÉSULTATS			
<u>Composante 1</u> : Facilitation de l'accès durable aux équipements agricoles			

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
<p>Résultat 1.1 : les référentiels technico-spécifiques par zone écologique sont accessibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de référentiels technico-spécifiques par zone écologique ; • Nombre de programmes de recherche-action sur la gestion et la maintenance des équipements et machines agricoles diffusé ; • Nombre de manuels de gestion et de maintenance des équipements et machines agricoles diffusés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'études ; • Rapport d'activités. 	
<p>Résultat 1.2 : les mesures incitatives pour faciliter l'accès physique des équipements et machines agricoles sont mises en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de mesures incitatives pour faciliter l'accès physique des équipements et machines agricoles ; • Nombre de sensibilisation sur les mesures incitatives pour faciliter l'accès physique des équipements et machines agricoles ; • Nombre de mise en relation des acteurs avec les institutions ; • Nombre de journées promotionnelles des équipements et des machines agricoles ; • Nombre de vitrines d'exposition des machines et équipement agricoles ; • Nombre d'équipements agricoles motorisés mis à la disposition des acteurs ; • Nombre d'équipements agricoles à motricité humaine et animale mis à la disposition des acteurs ; • Nombre d'équipements agricoles et matériel d'irrigation à prix subventionné mis à la disposition des acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités des structures techniques en charge de la mécanisation agricole • Rapport d'activité de l'interprofession riz • Rapport d'études 	

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
Résultat 1.3 :la production locale d'équipements et de machines agricoles est promue	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'innovateurs/concepteurs et de fabricants locaux mis en place ; • Nombre de coaching des acteurs organisés ; • Nombre de fora organisés pour mettre en relation les acteurs avec les firmes, les institutions financières et les unités locales de montage ; • Nombre de nouveaux curricula de formation développés dans les écoles de formation professionnelle ; 	Rapports d'activités	
Résultat 1.4 :les offres de services de mécanisation agricole sont assurées	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire des prestataires des services d'équipements et de machines agricoles • Nombre de coopératives et d'unités de prestataires des services de mécanisation agricole ; • Nombre de des voyages de partage d'expériences organiser sur les bonnes pratiques de prestations de services de mécanisation agricole ; • Programme de renforcement des capacités techniques des fournisseurs et des utilisateurs des services de mécanisation agricole • Nombre de sessions de formation des acteurs de la CVR organisées • Nombre de plateformes locales de mise en relation entre les utilisateurs et les prestataires de services de mécanisation agricole mises en place. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités des structures en charge de l'organisation des acteurs • Rapports d'activités des structures en charge de de la mécanisation agricole • Rapport d'études • 	
Composante 2 : Réduction des pertes post-récolte			

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
Résultat 2.1 : l'accès aux équipements post-récolte est assuré	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de typologies de gestion post-récoltes existantes ; • Nombre de bonnes pratiques technologiques de gestion poste-récolte existantes ; • Nombre d'entreprises de services sur les opérations post-récoltes mises en place ; • Nombre de supports de communication sur les équipements et les opérations de post-récoltes développés et diffusés ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'études • Rapports d'activités de structures en charge de la mécanisation agricole 	
Résultat 2.2 : des facilités (magasins, aires de séchage, aires de battage, bâches, silos, palettes, emballages), de stockage du paddy sont promues	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire des facilités de stockage • Nombre d'infrastructures de stockage fonctionnelles • 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'études • Rapports d'activités des structures en charge de la mécanisation 	
Résultat 2.3 : les capacités techniques des acteurs sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plans d'affaire des prestataires de services post-récolte élaborés • Nombre de sessions de formation sur les bonnes pratiques de gestion post-récolte 		
Composante 3 : gestion et suivi évaluation du projet			
Résultat 3.1 : les documents de programmation et de suivi évaluation sont régulièrement produits	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de documents de planification ; • Nombre de manuels de suivi-évaluation ; • Nombre de manuels de procédures administrative ; financière et comptable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'études ; • Rapports d'activités des structures en charge de la mécanisation ; • Rapport d'audits. 	
Résultat 3.2 : au moins 80% des programmations physiques et financières sont réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de missions de suivi des activités ; • Nombre d'ateliers de réflexion ; • Nombre d'audits ; • Nombre de sessions de formation. 		

Programme/Projet	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques importants
Résultat 3.3 : les résultats du projet sont partagés avec les PTF, les ministères de tutelle, les bénéficiaires et le public	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers de restitution ; • Nombre d'études d'évaluation. 		

ANNEXE 2 : Tableau récapitulatif des besoins acquis et détermination des ressources additionnelles

Actions	Cibles	Existant	Financement		
			Besoin estimé	Besoin acquis	Besoin résiduel
Appuyer une meilleure connaissance dans le choix des équipements et machines agricoles	Un référentiel technico spécifique est mis en place				
Faciliter l'accès physique aux équipements et machines agricoles	Un fonds pour accès aux équipements est mis en place				
Appuyer la production locale de machines et équipements agricoles	Des mesures incitatives sont prises				
Assure l'entretien et la maintenance des équipements et machines agricoles	Un dispositif de SAV est promu				
Réduire les pertes post récoltes sont réduites	Faciliter l'accès uax équipements et machines post récoltes				
Le paddy est conservé en	Construire et équiper les magasins de				

respectant les normes	stockages				
Les capacités techniques des acteurs sont renforcées	Des sessions de formations sont organisées				
Assurer un bon reporting et un bon fonctionnement du projet	Les ressources financières nécessaires sont disponibles en quantité et en temps				